



32^{ème} GRAND PRIX DE VALCROS

22, 23 et 24 septembre 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral ou être licencié(e)s d'une Fédération étrangère reconnue (voir cahier des charges FFGolf).

1^{ère} Série Dames : index inférieur à 12.4 - 1^{ère} Série Messieurs : index inférieur à 9.4

Le champ de joueurs sera limité à 108 joueurs dont 24 dames et 11 wild-cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

3 places Dames et 9 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index.

FORME DE JEU

54 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs : Dames : bleues / Messieurs : blanches

Départs des 1^{er} et 2^{ème} tours : selon recommandations fédérales (par bloc, dans l'ordre du Mérite). Départs du 3^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats.

Cut après 36 trous : 15 premières dames et ex-aequo et 60 premiers messieurs et ex-aequo.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe sur les trous n°7 et 18. Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

INSCRIPTIONS

Droit d'engagement comprenant la reconnaissance du parcours (sur réservation) :

Adultes :	110€
Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1998 et 2004) :	65€
Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) :	50€
Membres de l'AS Valcros :	30€

Les inscriptions devront parvenir, par courrier uniquement, au Golf **avant le jeudi 7 septembre**, accompagnées du droit d'engagement adressé à :

GOLF DE VALCROS
Avenue Vallée Heureuse
83250 La Londe les Maures
Tél. : 04.94.66.81.02

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

REMISE DES PRIX

A l'issue de la compétition, suivie d'un cocktail.

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Georges BOUILLARD

Arbitre : Claude VERGNES

Golf de Valcros : Jean-Michel LESPAGNOL